
Assistants maternels

BROCHURE JO 3317

IDCC 2395

Convention collective nationale du 1^{er} juillet 2004

[Étendue par arrêté du 17 décembre 2004, JO 28 décembre 2004, applicable à compter du 1^{er} jour

du trimestre suivant la publication de son arrêté d'extension au Journal officiel soit le 1^{er} janvier 2005]

(Convention Collective abrogée et remplacée par la Convention Collective «Particuliers employeurs et emploi à domicile»)

